

ACADÉMIE
DES
INSCRIPTIONS & BELLES-LETTRES

COMPTES RENDUS

DES
SÉANCES DE L'ANNÉE

1998

NOVEMBRE-DÉCEMBRE

RÉCENTES DÉCOUVERTES ÉPIGRAPHIQUES
ET GLOSES MACÉDONIENNES D'HÉSYCHIUS

PAR M. MILTIADE HATZOPOULOS

PARIS
DIFFUSION DE BOCCARD
11, RUE DE MÉDICIS

1998

COMMUNICATION

ÉPIGRAPHIE ET PHILOGOLOGIE: RÉCENTES DÉCOUVERTES ÉPIGRAPHIQUES ET GLOSES MACÉDONIENNES D'HÉSYCHIUS*, PAR M. MILTIADÉ HATZOPOULOS

Les rencontres régulières des archéologues de la Grèce du Nord, qui depuis 1987 se réunissent tous les ans à Thessalonique pour présenter « l'œuvre archéologique en Macédoine et en Thrace »¹, offrent au public savant une occasion exceptionnelle d'apercevoir des découvertes qui n'entreront dans le domaine public qu'après de nombreuses années, voire des décennies. C'est le plaisir de certaines de ces découvertes que je voudrais partager ici avec vous.

Aigéai (Vergina-Palatitsia), l'ancienne capitale, Pella, la nouvelle capitale, et Dion, le sanctuaire panmacédonien, restent les sites antiques les plus importants de la Macédoine². Cependant, du point de vue épigraphique, comparés à Thessalonique ou à Béroia³, ils sont demeurés longtemps plutôt décevants. Or, depuis quelque temps, cette situation est en train d'évoluer.

Aigéai nous a donné, il y a une vingtaine d'années, l'ensemble homogène des 38 stèles funéraires inscrites, découvertes dans les remblais du grand tumulus et datant du second quart du IV^e et du premier quart du III^e siècle, qui est d'une valeur inestimable pour la connaissance de l'onomastique macédonienne de haute époque.⁴

* Toutes les dates sans autre précision sont av. J.-C.

1. *Τὸ ἀρχαιολογικὸ ἔργο στὴ Μακεδονία καὶ Θράκη*. Dix volumes de cette belle série ont déjà paru (1-10 [1987-1996]).

2. Pour Aigéai nous avons le volume richement illustré de M. Andronicos, *Vergina, the Royal Tombs*, Athènes, 1984, qui, cependant, se trouve en partie dépassé par les découvertes récentes. Pour Pella et Dion nous disposons de guides récents quoique plus succincts (M. Siganiidou, M. Lilimbaki-Akamati, *Pella*, Athènes, 1996, et D. Pandermalis, *Δίων*, Athènes, 1997).

3. Les inscriptions de Thessalonique ont été publiées par Ch. Edson dans la série des *Inscriptiones Graecae* X, 2, 1 (1972). Depuis, plus de 500 inscriptions y ont été découvertes et sont venues s'ajouter aux 1041 numéros contenus dans ce fascicule. La publication d'un supplément, qui est devenue indispensable, sera l'œuvre de Despoina Diamantou du Centre de Recherche de l'Antiquité grecque et romaine en collaboration avec l'Académie de Berlin. Le corpus de Béroia paru cette année est le fruit de la collaboration de Lucrèce Goumaropoulou et de l'auteur de ces lignes et de leurs organismes respectifs : le ministère de la Culture et le Centre de Recherche de l'Antiquité grecque et romaine.

4. Voir C. Saatsoglou-Paliadéli, *Τὰ ἐπιτάφια μνημεῖα ἀπὸ τῆ Μεγάλῃ Τούμπα τῆς Βεργίνας*, Thessalonique, 1984.

Pella, malgré la découverte de somptueuses villas et de sa gigantesque agora, est restée plus longtemps muette, si l'on excepte quelques stèles funéraires plutôt banales et des débris de dédicaces⁵. Paradoxalement, c'est la découverte récente de la Pella romaine, près des « Bains d'Alexandre », à environ deux kilomètres à l'ouest de la Pella grecque, et l'exploration des villages environnants qui promettent de nous restituer les monuments épigraphiques de la nouvelle capitale macédonienne, car, après son abandon au début du I^{er} siècle, elle servit de vaste carrière à ciel ouvert⁶. Pour reprendre les paroles de Dion Chrysostome, « si l'on traversait Pella, on ne verrait même pas un vestige d'une ville, excepté une grande quantité de tuiles brisées sur place »⁷. Pour donner une idée des trésors épigraphiques que cache la Pella romaine je ne citerai que deux trouvailles de l'année écoulée.

En 1997, lors des fouilles d'urgence d'une imposante basilique paléochrétienne par M. P. Chrysostomou, est venu au jour un fragment de stèle contenant le début d'une lettre de Philippe V adressée à une personne dont le nom commence par les lettres ΠΟΛΕΜ, Polémon ou Polémokratès, vraisemblablement l'épistate, et mentionnant un décret (ψήφισμα) de la cité⁸. C'est la première lettre royale découverte à Pella et le deuxième témoignage sur un décret de la cité⁹. La mise en rapport de l'épistate avec un décret civique n'est pas sans intérêt pour nous, car elle conforte notre thèse plusieurs fois exprimée, à savoir que les épistates macédoniens étaient des magistrats civiques et non pas des commissaires royaux¹⁰. Cette thèse trouvera un appui décisif dans une inscription de Dion examinée ci-dessous.

Un autre document découvert lors des fouilles de l'an passé est une base de statue érigée par le Conseil et le Peuple¹¹ de Pella en l'honneur d'un fils de Cléon, très probablement Bithys de Lysimacheia, « pour sa vertu et sa bienveillance envers eux ». Ce nouveau

5. Pour la plupart publiés jadis par Ph. Petsas, « A Few Examples of Epigraphy from Pella », *Balkan Studies* 4, 1963, p. 155-170.

6. Cf. A. Struck, *Makedonische Fahrten*. II, *Die makedonische Niederlande*, Sarajevo, 1908, p. 93.

7. Dion Chrysostome, *Orat. Tars.* I, 27.

8. Si le nom de l'épistate était bien Polémokratès, il pourrait s'agir de celui qui plus tard fut homme de confiance du roi Persée (Pol., XXIX, 8, 7) et dont le fils fut livré comme otage à Genthios (Pol., XXIX, 4, 6).

9. Le seul décret de Pella que l'on connaissait était celui au sujet de l'asylie du sanctuaire d'Asclépios à Cos : B. Hatzopoulos, *Macedonian Institutions under the Kings* (MEΛETH-MATA, 22), Athènes, 1996, t. II, p. 74 sq., n° 58.

10. « Le problème des épistates macédoniens », conférence donnée en janvier 1995 à l'École normale supérieure ; dans *op. cit.* (n. 9), t. I, p. 372-429 ; cf. « L'État macédonien antique : un nouveau visage », *CRAI*, 1997, p. 22.

11. La restitution [Ἡ βουλὴ καὶ ὁ δῆμος] à la l. 1 est rendue quasiment certaine par l'emploi du pluriel εἰς αὐτοὺς à la l. 4, qui indique une (ou des) entité(s) collective(s).

document est doublement intéressant. D'une part, il établit de façon presque sûre l'existence d'un *démos* des Pelléens, dans le premier quart du III^e siècle, agissant par décisions de son *ecclésia*, dont d'illustres savants étaient allés jusqu'à nier l'existence¹², et d'autre part, il apporte probablement un témoignage supplémentaire sur un personnage qui a fait couler beaucoup d'encre. Malgré l'opinion contraire d'une impressionnante série de spécialistes de l'épigraphie attique allant d'A. Wilhelm à M. J. Osborn, Bithys fils de Cléon, comme une donation royale de Lysimaque l'a définitivement établi, était bel et bien l'ami favori de Lysimaque, que les sources hostiles traitent de « parasite », et non pas un général de Démétrios II¹³. Les honneurs qu'il reçut à Pella doivent dater de la brève période entre 286 et 281, quand le vieux diadoque était seul maître de la Macédoine. Nous savons gré à M. Chrysostomou d'avoir diligemment publié ces documents dans un volume de mélanges dédié à la mémoire de Maria Siganidou, pendant de longues années épheure du « berceau de la puissance macédonienne »¹⁴.

Cependant, depuis toujours le site de loin le plus prometteur était sans doute celui de Dion. Déjà au début de ce siècle G. Oikonomos avait trouvé encastés dans le mur d'une église et publié deux fragments du traité d'alliance entre Philippe V et la cité de Lysimacheia¹⁵. Une découverte épigraphique ultérieure, faite non pas à Dion mais à Olynthe, le traité entre Philippe II et la Ligue chalcidienne, montrait qu'il ne s'agissait pas d'une trouvaille fortuite et isolée, mais qu'on devait s'attendre à la découverte sur ce site d'autres documents publics de la plus haute importance dont Dion était le lieu d'affichage. En effet, le traité mis au jour à Olynthe stipulait que son texte fût inscrit sur trois stèles, dont l'une fût consacrée « à Dion, dans le sanctuaire de Zeus Olympien »¹⁶. Aussi pouvait-on espérer que la découverte et la fouille de ce sanctuaire (fig. 1) nous livrerait les « archives » du royaume macédonien.

Une première confirmation de cet espoir nous vint en 1964, quand dans les champs de la plaine de Dion, près de l'odéon

12. Cf. H. Bengtson, « Randbemerkungen zu den kaischen Asylieurkunden », *Historia* 3, 1954-1955, p. 463 ; M. Errington, *Geschichte Makedoniens*, Munich, 1986, p. 206.

13. Voir M.B. Hatzopoulos, *Une donation du roi Lysimaque* (ΜΕΛΕΤΗΜΑΤΑ, 5), Athènes, 1988, p. 38 sq., avec bibliographie.

14. P. Chrysostomou, « Νέες ἐπιγραφές ἀπὸ τὴν Πέλλα καὶ τὴν περιοχή της », *Μνείας χάριν*, Athènes, 1998, p. 355-363, n^o 1-2.

15. G. P. Oikonomos, *Ἐπιγραφαὶ τῆς Μακεδονίας* I, Athènes, 1915, p. 2-7, n^o 1, réédité par nous (*op. cit.* [n. 9], t. II, p. 21 sqq., n^o 3). Un troisième fragment découvert par D. Pandermalis en 1975 reste inédit.

16. M. B. Hatzopoulos, *op. cit.* (n. 9), t. II, p. 20 sq., n^o 2 : Χαλαδέ[ας μ]ὲν ἀναθεῖν ἐς τὸ ἱερὸν τῆ[ς] Ἀρτέμιδος ἐν Ὀλύμθοι, Φίλιππον δ' ἐν Δίῳ ἐς [τ]ὸ ἱερὸν τοῦ Διὸς τ[ῶ]υ Ὀλυμπίου καὶ ἐς Δελφοὺς μα[ν]τείης τε καὶ στήλης ἀντίγρα[φ]α θεῖναι.

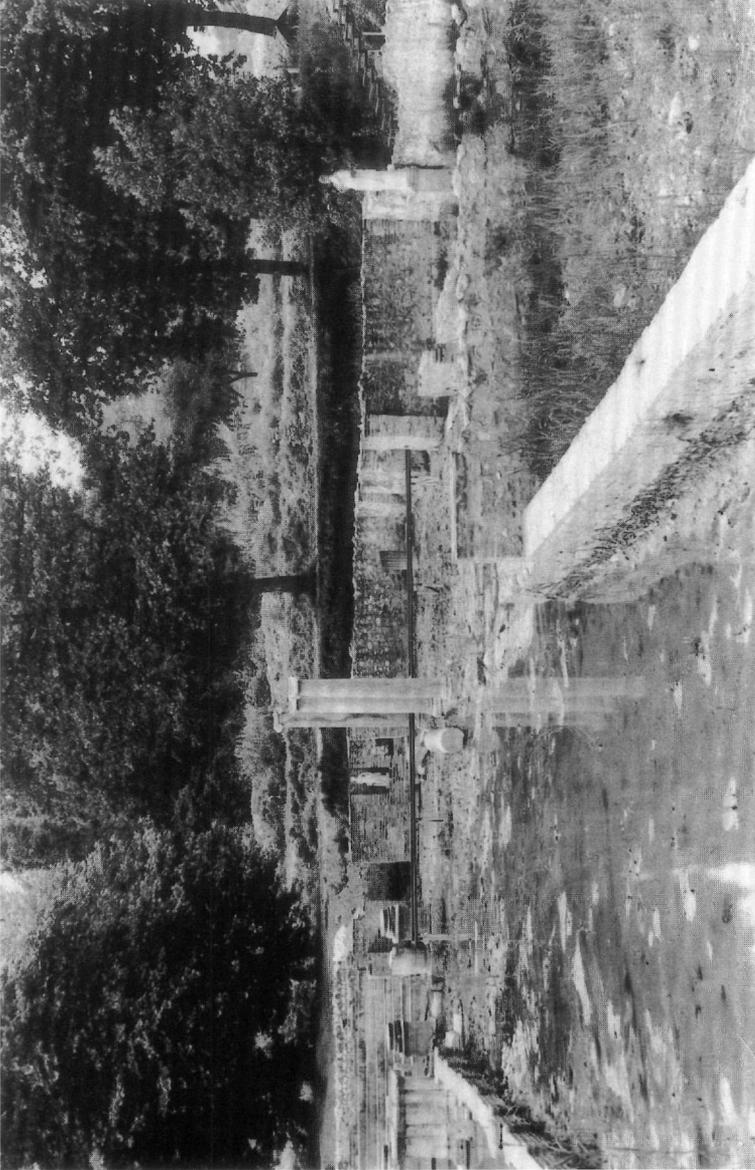


FIG. 1 — Sanctuaire de divinités féminines à Dion.

romain, la charrue des paysans mit au jour les fragments de deux stèles : d'un décret de la fin du IV^e siècle et d'un *diagramma* de Philippe V datant de 206 av. J.-C.¹⁷ Les deux documents prescrivaient que la stèle sur laquelle chacun était gravé fût consacrée dans le sanctuaire de Zeus Olympien (fig. 2). Aussi pouvait-on conclure que le *sanctissimum Iovis templum veterrimae Macedonum religionis*¹⁸ ne devait pas être loin. Cependant, plus de vingt ans s'écoulèrent avant que sa localisation ne pût commencer à se préciser.

Au début de 1996, M. D. Pandermalis annonça que lors de la campagne des fouilles de l'année précédente dans le voisinage et au nord de l'odéon romain on avait découvert d'imposants débris architecturaux et une lettre d'Antigone Gonatas à un certain Agasiklès, qu'il identifiait à l'épistate de la cité¹⁹. En fait, ce personnage est doublement connu, d'une part, par un décret de Larissa en son honneur, où il figure avec son nom patronymique et son ethnique Ἄγασικλεῖ Μέντορος Μακεδόνι ἐγ Δίου²⁰, et d'autre part, par la grande liste des théorodques de Delphes, où le nom du théorodque de Dion, Μέντωρ Ἄγαθοκλέους, doit probablement être corrigée en Μέντωρ Ἄγασικλέους²¹. Le premier intérêt de cette inscription est de fournir une confirmation supplémentaire de l'origine locale des épistates macédoniens d'une part et d'autre part de confirmer la date haute (vers 220) de la liste delphique, puisque le père du théorodque en place à Dion avait revêtu la charge de l'épistate sous le règne d'Antigone Gonatas. Mais le contenu même de la lettre ne manque pas non plus d'intérêt. Il s'agit de la décision du roi de faire afficher et respecter la demande d'un certain Nouménios, qui avait établi ses fils dans un domaine appelé Mysia entre le lac Pyrroliia et Asikos (?), d'interdire toute transaction entre ses fils et des tiers sans son propre consentement.

La campagne des fouilles de 1997, malgré les difficultés pratiques dues à la nature marécageuse du terrain, fut encore plus fructueuse. La découverte d'un véritable dépôt épigraphique permit la mise au jour d'une vingtaine d'inscriptions, dont certaines du plus haut intérêt, quoique fragmentaires. Je ne fais que mentionner un fragment de décret avec la disposition d'être gravé sur

17. M. B. Hatzopoulos, *op. cit.* (n. 9), t. II, p. 73 sq., n° 57 et p. 31 sq., n° 11, respectivement. Le premier prescrivait καὶ τὸ φήσιμα τοῦτο ἀναγράψαντας | εἰστήλην λιθίνην ἀναθεῖναι πρὸ τοῦ ναοῦ, τῆν δὲ εἰκόνα στήσαι ἐν τῷ τεμένει τοῦ Διὸς τοῦ Ὀλυμπίου et le second σύνταξον οὖν ἀναγράψαντας | [εἰς στήλην λιθίνην ἀναθεῖναι ἐν τῷ ἱερῷ τοῦ Διὸς | [τοῦ Ὀλυμπίου].

18. Just., XXIV, 5, 14.

19. Voir maintenant D. Pandermalis, « Ἀνασκαφὴ Δίο 1995 », *Τὸ ἀρχαιολογικὸ ἔργο στὴ Μακεδονία καὶ Θράκη* 9, 1995, Thessalonique, 1998, p. 169.

20. A. S. Arvanitopoulos, « Θεσσαλικαὶ ἐπιγραφαί », *Ephemeris*, 1910, p. 342.

21. A. Plassart, « La liste des théorodques », *BCH* 45, 1921, p. 17, III, 54.



FIG. 2 — L'autel du sanctuaire de Zeus Olympien à Dion.

une stèle et d'être consacré « dans le sanctuaire de Zeus Olympien, à l'endroit le plus en vue », un bornage mentionnant un grand nombre de toponymes et autres lieux-dits, une lettre ou *diagramma* « de la part du roi Cassandre », un traité assorti d'un oracle d'Apollon delphien en dialecte « dorien », un document se référant à l'asylie d'une cité et de son territoire dont le nom peut, à mon avis, être restitué en *Κυζικηνῶν*.

Ce dernier fait sans nul doute partie du dossier d'asylie de Cyzique, dont une autre pièce avait été découverte quelques années auparavant dans l'agora de Dion, vraisemblablement remployée²². Il s'agissait d'un décret, probablement des Macédoniens, reproduisant la demande de Cyzique de faire reconnaître la ville, les ports et le territoire comme sacrés et inviolables et faisant état de la bienveillance de ses citoyens envers les ancêtres du roi Philippe (V) et tous les autres Macédoniens.

Plus sensationnelle est la découverte de deux fragments du traité conclu entre Persée et les Béotiens, probablement en 173, qui était connu par Tite-Live d'après Polybe²³. Elle a même permis

22. Cf. M. B. Hatzopoulos, *op. cit.* (n. 9), t. II, p. 51 sq., n° 32.

23. Tite-Live, XLII, 12, 6.

à M. Pandermalis de proposer une nouvelle restitution d'un passage corrompu et diversement corrigé du manuscrit de l'historien romain : *Boeotorum gentem, captatam Philippo, numquam ad scribendum amicitiae foedus adduci potuisse; tribus nunc locis cum Perseo foedus incisum litteris esse, uno Thebis, alteradfidenum, augustissimo et celeberrimo in templo, tertio Delphis*. Les lettres incompréhensibles *alteradfidenum* ont été diversement corrigées soit en *altero ad Delum*, sans qu'on voie très bien le rapport des Béotiens avec Délos, soit en *altero ad Delium*, quoique l'affichage à la fois à Thèbes et en un sanctuaire béotien dût laisser perplexe. En fait, l'*augustissimum et celeberrimum templum* de Tite-Live n'est autre que le *sanctissimum Iovis templum veterrimae Macedonum religionis* de Justin et, par conséquent, le passage corrompu doit être lu : *altero ad Dium*. Le traité avait été affiché à Thèbes en Béotie, à Dion en Macédoine et dans le sanctuaire panhellénique de Delphes conformément aux pratiques bien connues de l'époque²⁴.

Pour moi, cependant, un prix encore plus grand est attaché à la découverte du début d'une lettre adressée par « le roi Philippe (V) à l'épistate des Diestes Eurylochos et aussi aux péliganes et aux autres citoyens ». D'abord, elle confirme encore une fois que l'épistate n'est pas un commissaire royal, mais un magistrat de la communauté civique, par l'ethnique de laquelle il est identifié, tout comme les autres destinataires de la lettre, les péliganes et les autres citoyens. Ensuite, elle nous révèle, ce que jusqu'ici nous ne pouvions que supputer, que les péliganes attestés dans le royaume des Séleucides avaient bel et bien existé aussi en Macédoine, qui était de toute évidence leur patrie d'origine. Cette révélation justifie amplement un nouvel examen des gloses afférentes d'Hésychius, l'auteur de la *Συναγωγή πασῶν λέξεων κατὰ στοιχείον*, le plus étendu lexique de l'Antiquité conservé, à la lumière des données épigraphiques.

Je rappelle brièvement les faits. Jusqu'en 1941 le mot *péligan* n'était attesté que par une glose d'Hésychius : *πελιγᾶνες· οἱ ἔνδοξοι· παρὰ δὲ Σύροις οἱ βουλευταί*. Il est vrai que cette attestation unique avait été depuis longtemps mise en rapport avec un passage de Strabon rappelant que les Thesprotes et les Molosses de l'Épire, tout comme les Macédoniens, appellent leurs dignitaires *péligones* (*πελιγόνας γοῦν καλοῦσιν ἐκείνοι τοὺς ἐν τιμαῖς, καθὰ παρὰ Λάκωσι καὶ Μασσαλιώταις [τοὺς] γέροντας*), terme qu'il mettait apparemment en rapport avec la couleur des cheveux de ces vieillards (*πελειοί*)²⁵. Aussi, lorsque P. Roussel publia un

24. Cf. le traité entre Philippe II et la Ligue chalcidienne affiché à Olynthe, à Dion et à Delphes (voir *supra* n. 14).

25. Strab. VII, frg. 2.

décret de Laodicée-sur-Mer proposé par l'épistate et les archontes et voté par les péliganes (δεδοχθαι τοις πελιγαῖσιν), il n'hésita pas à attribuer la présence de cette institution dans une fondation séleucide à l'héritage macédonien de Séleukos Nikator²⁶. Cela l'amena à corriger un passage corrompu de Polybe²⁷ et à la place des mystérieux ἀδειγᾶνας, dignitaires de Séleucie-du-Tigre persécutés par Hermias en 220, à restituer le terme macédonien πελιγᾶνας (ou, plutôt, πελειγᾶνας à la lumière de l'inscription de Dion). On s'était demandé si sous ce vocable on devait reconnaître les membres d'une boulè ou d'une gérousie. L'inscription de Dion vient maintenant confirmer la glose d'Hésychius. La salutation à l'épistate, aux péliganes et aux autres citoyens correspond trop parfaitement à la salutation habituelle aux magistrats, à la boulè et au peuple pour ignorer la correspondance évidente entre péliganes et bouleutes²⁸.

Les péliganes ne constituent pas la seule glose d'Hésychius concernée par la récolte épigraphique de l'année écoulée. M. Chrysostomou trouva encastrée dans une église située sans doute dans le territoire de Pella (ou de Tyrissa ?) une stèle sur laquelle était gravé l'acte de vente d'un vignoble. Parmi ses nombreux aspects intéressants je n'en retiendrai qu'un, la mention des cinq *tagoi* de la cité²⁹.

Jusqu'en 1961 le seul témoignage sur l'existence de *tagoi* en Macédoine était encore une glose d'Hésychius : ταγόναγα ou plutôt ταγῶν ἀγά· μακεδονική τις ἀρχή. J. N. Kalléris y avait reconnue une magistrature commune aux Thessaliens et aux Macédoniens, qui attestait la parenté originelle de ces deux peuples grecs³⁰. Ce témoignage corrompu et partant suspect fut confirmé de manière inattendue par la publication d'un registre de ventes de Miéza du III^e siècle (fig. 3), dont les actes étaient datés par le prêtre d'Asclépios, l'épistate et un collègue de *tagoi*³¹. Ultérieurement, la découverte à Béroia d'une stèle funéraire à inscription métrique de la fin du I^{er} siècle, qualifiant le défunt de *tagos* a semblé étayer la diffusion de cette magistrature en Macédoine et conforter la thèse du linguiste grec, malgré le caractère

26. P. Roussel, « Décret des péliganes de Laodicée-sur-Mer », *Syria* 23, 1942-1943, p. 21-32.

27. Pol., V, 54, 10.

28. Cf. C. B. Welles, *Royal Correspondence in the Hellenistic Period*, New Haven-Londres, 1934, p. 177, n° 43 ; p. 290, n° 72.

29. Inscription communiquée à Thessalonique en février 1998, lors de la conférence annuelle *Τὸ ἀρχαιολογικὸ ἔργο στὴ Μακεδονία καὶ Θράκη* et publiée maintenant dans *TEKMHPIA* 3, 1997, p. 23-43.

30. J. N. Kalléris, *Les anciens Macédoniens*, t. I, p. 266 sqq.

31. Ph. Petsas, « Ὄνοι ἐκ τῆς Ἡμαθίας », *Ephemeris*, 1961, p. 1-57. Un nouveau fragment de ce registre vient d'être découvert.

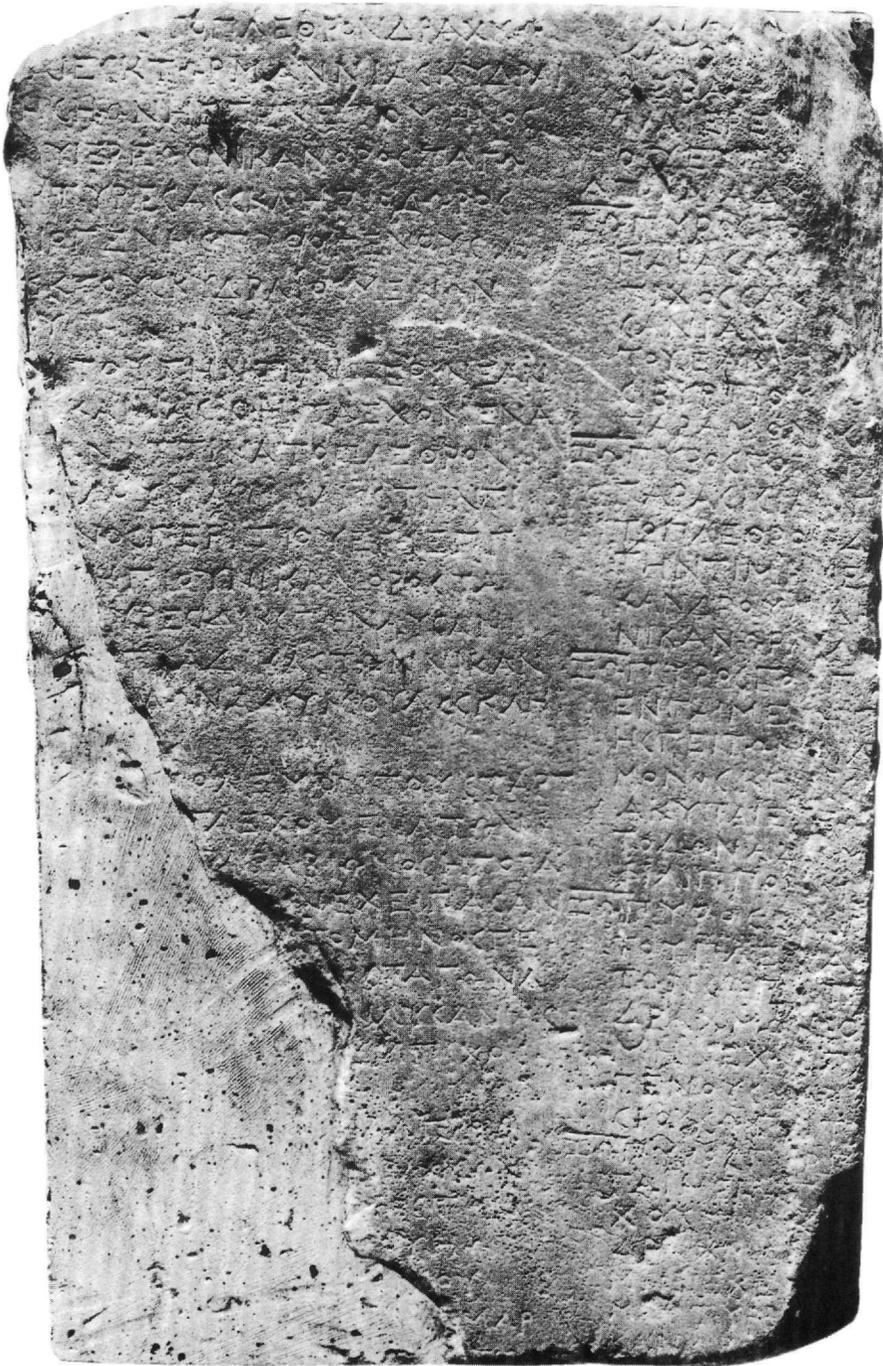


FIG. 3 — Registre de ventes de Miéza.

poétique et la date relativement tardive de ce dernier témoignage³². Une étude récente, cependant, excipant de ces faits et invoquant la position géographique de Miéza et de Béroïa dans la Macédoine méridionale, est venue jeter un doute sur le caractère ancien et commun aux Thessaliens et aux Macédoniens de l'institution des *tagoi* et avancer l'hypothèse d'un emprunt des seconds aux premiers³³. La constatation que les *tagoi* n'étaient pas confinés au Sud du pays, mais qu'on les retrouve jusqu'aux régions septentrionales du Vieux Royaume ruine ces objections et justifie pleinement l'intuition du savant grec. Car l'emploi archaïque et dialectal du mot ἀγά (ἀγή) dans le sens d'ἀρχή dans la glose d'Hésychius exclut la possibilité d'un emprunt récent du terme à la Thessalie.

L'évocation de ces deux gloses d'Hésychius se rapportant aux institutions macédoniennes nous encourage à évoquer le cas d'une troisième, dont la confirmation épigraphique risque d'être passée inaperçue. Le terme *skoidos* était connu par la glose suivante du lexicographe : σκοῖδος· ἀρχή τις παρὰ Μακεδόσι τεταγμένη ἐπὶ τῶν δικαστηρίων· ἡ λέξις κείται ἐν ταῖς ἐπιστολαῖς Ἀλεξάνδρου· et aussi par Pollux : Κρατῖνος ἐν Πανόπταις τὸν σκευοφύλακα ἔουκε σκευωρόν καλεῖν. Τοῦτον δὲ καὶ σκοῖδον τινὲς ὠνόμαζον, τὸν ἐπὶ τῶν σκευῶν ἐν ταῖς βαρβαρικαῖς ἀποσκευαῖς, ἕτεροι δὲ οἴονται οὕτως καλεῖσθαι τὸν ἐπὶ τῶν σιτίων, par Photius : σκοῖδος· ταμίας τις καὶ διοικητὴς μακεδονικὸν τὸ ὄνομα, διόπερ Μένανδρος ἐν Κιθαρισταῖς « σκοῖδον » Διόνυσσον λέγει et Hérodien : σεσημείωται τὸ <σ>κοῖδος παρὰ Μακεδόσιν ὁ οἰκονόμος. Le sens du terme est controversé, car la multiplicité des interprétations offertes par les lexicographes anciens permet aux savants modernes de donner libre cours à leur inventivité étymologique. L'apparition de ce magistrat sur une liste de la fin du IV^e ou du début du III^e siècle découverte en Tymphée (fig. 4), en Haute-Macédoine, et publiée en 1985³⁴, a confirmé l'antiquité et l'authenticité du terme, sans pour autant permettre la levée de toutes les incertitudes. Pour ma part, j'ai proposé d'y voir des magistrats financiers à l'instar des *exetastai* de Béroïa, pour qui conviendrait bien l'étymologie proposée en dernier lieu par Chantraine à partir du radical *sk(h)eid-* = « partager », que l'on peut comparer pour le sens à ταμίας formé sur la racine *tem-*³⁵.

32. J. P. Touratsoglou, « Πατερίνος Ἀντιγόνου ἥρωος », dans *Κέρνος Κ. Μπακαλάκη*, Thessalonique, 1972, p. 153-159.

33. B. Helly, *L'État thessalien*, Lyon, 1995, p. 27.

34. A. Rizakis, J. P. Touratsoglou, *Ἐπιγραφές Ἄνω Μακεδονίας*, Athènes, 1985, n° 74 ; voir aussi M. B. Hatzopoulos, *op. cit.* (n. 9), t. I, p. 133, n. 2, et t. II, p. 85 sq., n° 63.

35. P. Chantraine, *Dictionnaire étymologique de la langue grecque*, t. IV/1, Paris, 1977, p. 1081 sq. Mais on pourrait penser aussi que ce n'est qu'un avatar dialectal du terme attique ἐπιστάτης.



FIG. 4 — Catalogue (?) de Tymphée.

Cependant, la pertinence des trouvailles épigraphiques pour contrôler et apprécier à leur juste valeur les gloses d'Hésychius ne se cantonne pas dans le vocabulaire institutionnel au sens étroit du terme. Il s'étend aussi au domaine religieux. Trois exemples récents suffiront à illustrer mon propos.

La glose d'Hésychius Δάρρων Μακεδονικὸς δαίμων ἕξ ὑπὲρ τῶν νοσοῦντων εὐχονται a fait l'objet de nombreuses exégèses et savantes disputes. Ignorant ou méconnaissant le commentaire du lexicographe on est allé jusqu'à y reconnaître le dieu de la peuplade — pourtant non macédonienne — des Derrones³⁶, ou un dérivé d'une autre glose d'Hésychius signifiant « pain non levé », quitte à voir dans la dureté du pain le symbole de la longue durée de vie qu'assure une bonne santé³⁷ ! La découverte en 1991, à Pella, parmi les vestiges d'un sanctuaire manifestement consacré à une divinité guérisseuse, d'une dédicace de la première moitié du II^e siècle (fig. 5) vint dissiper ces fantômes³⁸. En effet, on y lit :

[^Α]μφίπολις
 Δάρρωνι
 εὐξαμένη
 4 ἐπηκόωι.

Le texte de la dédicace ainsi que le contexte archéologique de la découverte (eaux abondantes, cours spacieuses pour l'accueil des fidèles) justifient parfaitement la définition d'Hésychius et confirment l'interprétation de la glose comme forme dialectale du nom propre Θάρρων. Il s'agit sans doute de l'épithète d'un dieu guérisseur local absorbé par la figure panhellénique d'Asclépios. Le culte de ce dernier avait des racines anciennes et profondes en Macédoine³⁹, mais la forme ionienne-attique, forcément importée,

36. O. Crusius, s. v. « Darrhon », *Ausführliches Lexikon der griechischen und römischen Mythologie*, vol. I, Leipzig, 1884-1886, p. 963 ; Th. Reinach, « Apollon Derrônaios », *RevNum* 4, 1897, p. 125 sq., et surtout G. Kazaroff, « Zur Religion der alten Thraker », *Klio* 4, 1904, p. 116 ; Id., « Quelques observations sur la question de la nationalité des anciens Macédoniens », *REG* 23, 1910, p. 247. A ces auteurs que cite J. N. Kalléris, *Les anciens Macédoniens*, t. I, Athènes, 1954, p. 148, n. 1-3, on pourrait ajouter W. W. Tarn, *Antigonos Gonatas*, Oxford, 1913, p. 177, qui sans la moindre hésitation range Darron parmi les dieux des Thraces ou — mieux — des aborigènes d'Anatolie !

37. C'est l'hypothèse adoptée par J. N. Kalléris, *op. cit.* (n. 28), t. I, Athènes, 1954, p. 149 sqq.

38. M. Lilimbaki-Akamati, « Ἀνασκαφικὴ ἔρευνα τοῦ καναλιοῦ τῆς Πέλλας κατὰ τὴν περίοδο 1988-1994 », *Τὸ ἀρχαιολογικὸ ἔργο στὴ Μακεδονία καὶ Θράκη* 5, 1991, Thessalonique, 1994, p. 83-95 ; cf. *Bull. épigr.*, 1994, 414, et pour une excellente photographie du monument, le catalogue de l'exposition *La civilisation grecque : Macédoine royaume d'Alexandre le Grand*, Athènes, 1993, p. 80, n° 14.

39. Cf. E. Voutiras, « Ἡ λατρεία τοῦ Ἀσκληπιοῦ στὴν ἀρχαία Μακεδονία », *Ἀρχαία Μακεδονία* V, Thessalonique, 1993, p. 251-65 ; C. Veligianni, « Lex sacra aus Amphipolis », *ZPE* 100, 1994, p. 391-405.



FIG. 5 — Dédicace à Darron de Pella.

sous laquelle il est attesté dans le pays montre qu'il était localement connu sous une autre appellation, qui nous est maintenant révélée grâce à la dédicace de Pella.

On savait depuis longtemps que la glose d'Hésychius περιπέτεια καὶ περιῆτες· περιῆτες μὲν οἱ φύλακες, περιπέτεια δὲ μακεδονικὴ ἑορτὴ était corrompue.⁴⁰ Sa position entre les gloses περὶ τὴν λέξιν et περιτίθεται exclut — rien qu'à cause de l'ordre alphabétique — la lecture περιπέτεια, qui de toute façon ne convient guère pour le nom d'une fête. L'attestation certaine du nom du quatrième mois du calendrier macédonien Pérítios permet têt d'y substituer le nom de la fête — encore non attestée mais attendue — Περίτια⁴¹ (cf. le rapport entre le mois Xandikos et la fête Xandika⁴² ou le mois Daisios et la fête Daisia)⁴³. C'est à J. N. Kalléris que revient le mérite d'avoir vu qu'à la leçon également fautive περιῆτες devrait être substituer le mot περιίται-περίται restitué grâce au nom propre Περίτας porté par plusieurs macédoniens et — ce qui est plus significatif pour un terme signifiant « gardien » — par le chien préféré d'Alexandre le Grand⁴⁴. Une épitaphe fragmentaire du milieu du II^e siècle ap. J.-C. découverte en 1986 dans le remblai de la muraille orientale de Thessalonique (fig. 6) vient maintenant confirmer l'existence d'une fête macédonienne appelée Pérítia et nous permettre de découvrir la divinité à laquelle elle était consacrée.⁴⁵ Voici son texte :

[Ο]ἱ συνήθεις Περιτιαστῶν
 Κασσίῳ Ἀσκληπιάδῃ
 περὶ Κότυν Εἰρήνης
 4 γραμματευόντων Βαιβίου
 Εὐφρᾶ καὶ Λεωνᾶ, Καττία Ἐλπίς ἡ μήτηρ
 καὶ Κόϊντος Ἐρέννιος Σαβεῖνος ὁ πατή[ρ]
 κατ' εὐνοίαν καὶ Κασσία Ἐρεννία ἡ μ[άμμη]
 8 μνήμης χάριν.

Péritiastai est de toute évidence le nom d'une association culturelle consacrée à la célébration de la fête des Pérítia, dont Kalléris avait déduit l'existence à partir de la glose d'Hésychius. Reste à déterminer la divinité en l'honneur de qui elle était célébrée. On avait

40. Voir les notes dans l'édition de M. Schmidt, *s. v.*

41. Voir les notes de l'édition de M. Schmidt, *s. v.*

42. Voir Hésychius, *s. v.*

43. M. B. Hatzopoulos, *op. cit.* (n. 9), t. II, p. 43, n° 19.

44. J. N. Kalléris, *op. cit.* (n. 28), t. I, p. 247. Sur ce nom, voir maintenant Argyro B. Tatakí, *Ancient Beroea: Prosopography and Society* (ΜΕΛΕΤΗΜΑΤΑ, 8), Athènes, 1988, p. 356, et Ead., *Macedonians abroad* (ΜΕΛΕΤΗΜΑΤΑ, 26), Athènes, 1998, p. 82 et 405 sq.

45. H. Trakosopoulou-Salakidou, « Ἀπὸ τὴν κοινωνία τῆς Θεσσαλονίκης τῶν αὐτοκρατορικῶν χρόνων : νέα ἐπιγραφικὰ εὐρήματα », *Ἀρχαία Μακεδονία V*, Thessalonique, 1993, p. 1569-1576, n° 9.

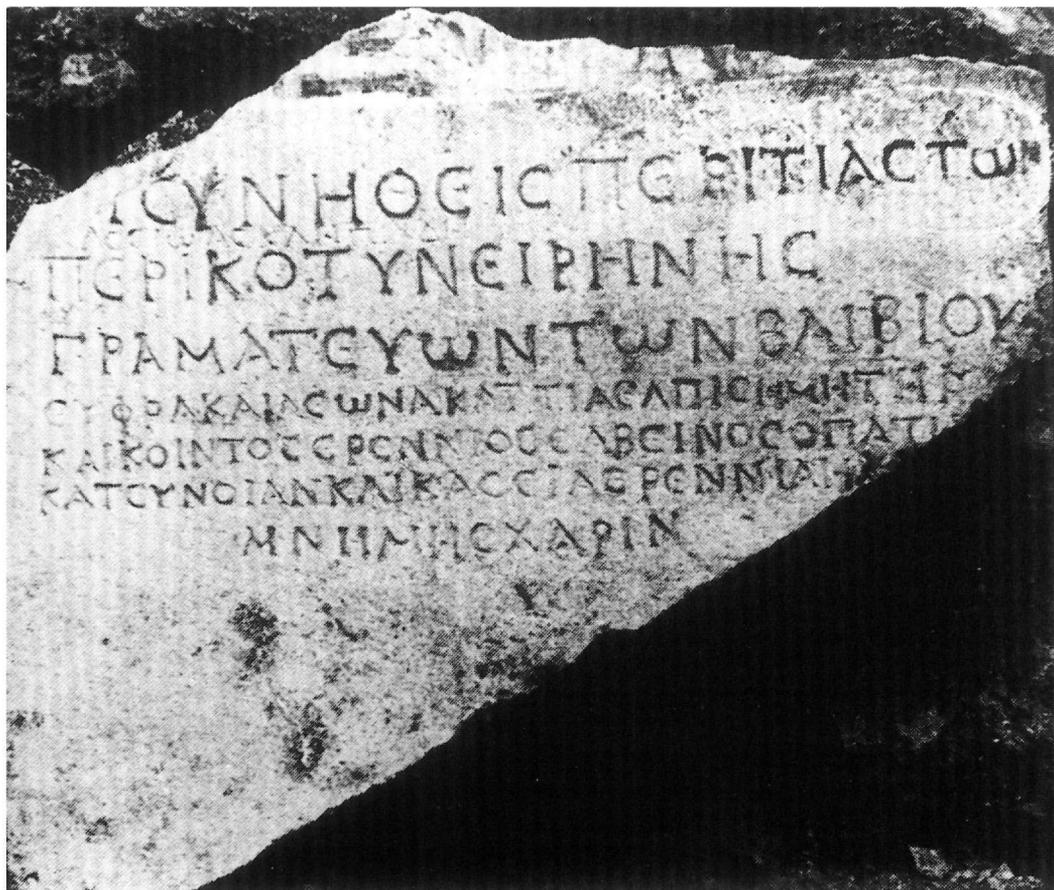


FIG. 6 — Inscription funéraire de Thessalonique.

longtemps pensé à Dionysos ou à Hermès⁴⁶. En fait il n'en est rien, ainsi qu'il nous est révélé par une autre inscription de Thessalonique où figure le même Cotys, fils d'Irène, en tant que président de l'association, qui apparaît ici sous le nom οἱ συνήθε[ις] τοῦ Ἡρακλέος⁴⁷. Il est en effet plus que probable que Cotys n'était pas président de deux associations culturelles différentes mais d'une seule connue indifféremment sous le nom οἱ συνήθεις Περγιαστῶν ou οἱ συνήθεις τοῦ Ἡρακλέος (sic). La divinité qui se cache sous l'épithète de Péritas, « le Gardien », est Héraclès, qui en Macédoine précisément recevait aussi un culte sous l'épithète de

46. Voir J. N. Kalléris, *op. cit.* (n. 28), t. II, p. 563, n. 3, avec références.

47. *JG* X, 2, 1, 288; cf. 289.

Phylacos (« Gardien »), version atticisante du terme dialectal περίτας, composé du préverbe περι et du verbe εἶμι, « celui qui va, qui tourne autour », description qui convient parfaitement à celui qui monte la garde⁴⁸.

Qu'il me soit permis, avant de conclure, de rappeler le cas inverse d'une glose d'Hésychius qui a conduit à l'interprétation d'une épithète macédonienne d'Artémis restée longtemps mystérieuse⁴⁹. En 1939 on avait découvert dans le territoire d'Aigéai, la première capitale de Macédoine près du village actuel de Vergina, un autel recouvert d'inscriptions (fig. 7) datant de la fin du II^e et de la première moitié du III^e siècle ap. J.-C.⁵⁰ Il s'agissait d'une dédicace et de treize ou quatorze affranchissements par consécration, tous à la même divinité, Ἄρτεμις Διγαία Βλαγανίτις ou ἐν Βλαγάνοις. Digaia n'est qu'une forme locale, avec la sonorisation typique de la sourde, de l'épithète Δικαία, « la Juste »⁵¹. Mais comment fallait-il comprendre la seconde épithète Blaganitis ? Sa formation et l'utilisation de l'expression ἐν Βλαγάνοις comme équivalente ou tout simplement comme complément de lieu ne laissait aucun doute qu'elle était dérivée d'un toponyme Βλάγανοι (ou Βλάγανα). La question se posait maintenant de savoir si ce dernier pouvait être expliqué par le grec ou s'il s'agissait d'un toponyme préhellénique. C'est alors que m'est venue à l'esprit la glose d'Hésychius, sans attribution dialectale précise, longtemps soupçonnée par ses éditeurs, βλαχάν· ὁ βάτραχος. La présence de la sonore sur l'inscription à la place de la sourde de la glose pouvait n'être qu'une particularité dialectale macédonienne, mais était-il raisonnable de supposer un rapport quelconque entre Artémis et les grenouilles ? C'est une inscription copiée et estampée par Ch. Edson et J. M. R. Cormack dans l'église de la Dormition de la Vierge près de Palatitsia (fig. 8)⁵², toujours dans le territoire

48. *Bull. épigr.* 1995, p. 422.

49. Voir M. B. Hatzopoulos, « Artémis Digaia Blaganitis en Macédoine », *BCH* 111, 1987, p. 397-412.

50. P. Lemerle, dans *BCH* 63, 1939, p. 317 ; O. Walter, dans *AA* 55, 1940, p. 277 sq. ; Ch. Makaronas, *Makedonika* 1, 1940, p. 490, n° 2 ; Ph. Petsas, « Πολυσήμαντες ἀπελευθερωτικὲς ἐπιγραφές », *Makedonikon Hemerologion* 1977, p. 136 sq.

51. Sur cette question, voir maintenant M. B. Hatzopoulos, « Le macédonien : nouvelles données et théories nouvelles », *Ἀρχαία Μακεδονία* VI (sous presse) et O. Masson, « Quelques noms macédoniens dans le traité *IG I²*, 71 = I³, 89 », *ZPE* 123, 1998, p. 117-120.

52. Cette information ne figure pas dans mon article signalé à la n. 49, car, à l'époque, je ne disposais que de l'estampage conservé à l'Institute for Advanced Study à Princeton, alors que le carnet des deux épigraphistes me restait inaccessible. Je n'y eus accès qu'en 1997 grâce à l'amabilité de K. Hallof, qui m'a procuré une copie à partir du microfilm qui est entreposé auprès des *Inscriptiones Graecae* à l'Académie de Berlin et du Brandenbourg. En plus d'une copie du texte en majuscules, qui confirme les lectures de l'estampage, on peut lire les renseignements suivants de la main de J. M. R. Cormack : « Κοίμησις τῆς Θεοτόκου. From the outskirts of Palatitsia. Marble frag. broken bottom, l. and r. H. max. 0,21 ; W. max 0,20 ; T ; max. 0,07. Back uneven thickness. Letters : 0,01-0,015. Interspace : 0,003. »



FIG. 7 — Autel de Blaganoi (environs d'Aigéai).

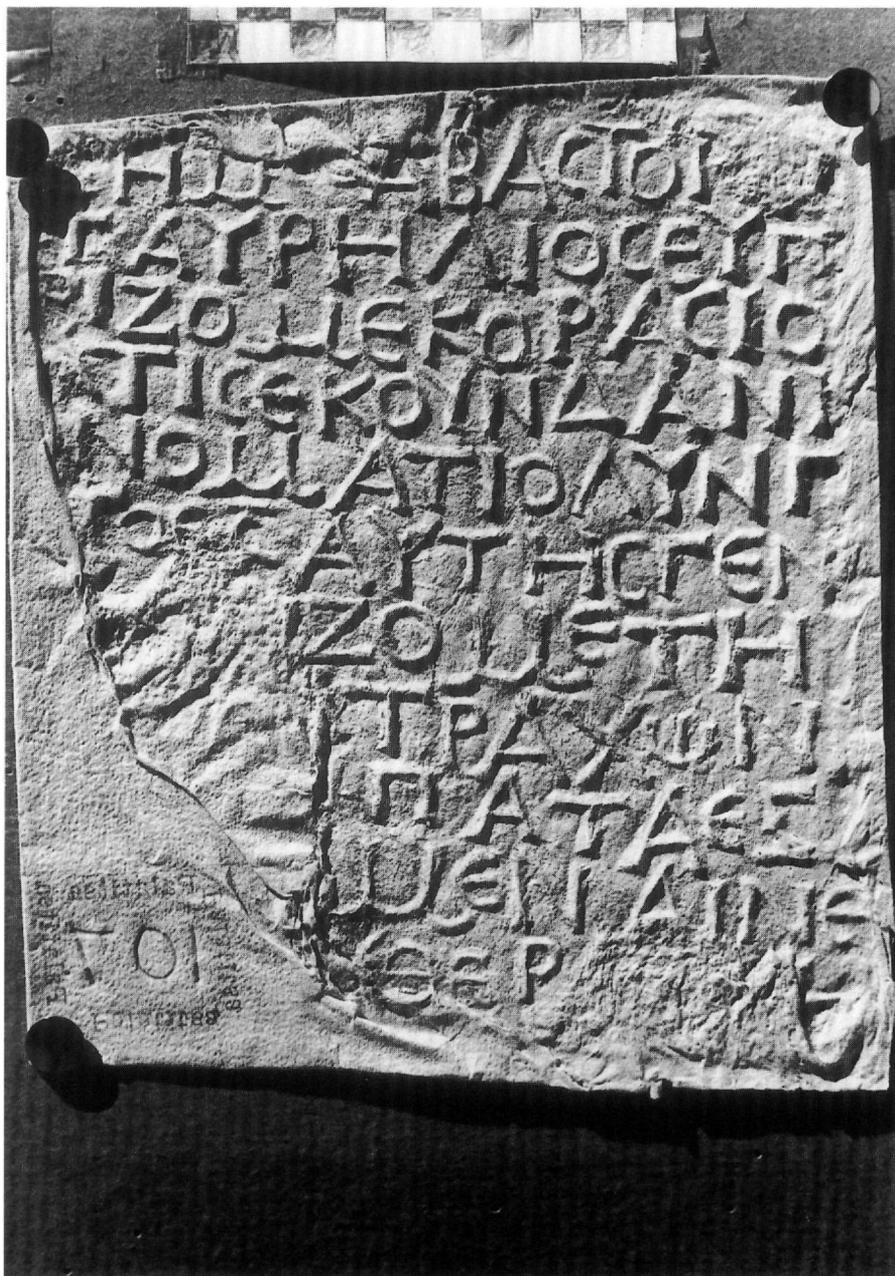


FIG. 8 — Estampage d'inscription découverte dans les environs d'Aigéai.

d'Aigéai, en 1936 et depuis apparemment perdue, qui a permis de lever les doutes qui subsistaient. En effet, il s'agit d'un nouvel acte d'affranchissement, toujours à une divinité féminine, qui au lieu d'épithète reçoit un complément au génitif [τῶν β]ατράχων. Il n'y avait plus lieu d'hésiter : la déesse Blaganitis et la déesse des grenouilles étaient bel et bien la même personne divine qui tirait son épithète d'un toponyme nommé d'après les batraciens peuplant les rives marécageuses de l'Haliacmon. Βλάγανος n'est que la forme macédonienne, avec cette sonorisation sporadique des sourdes typique du dialecte macédonien, du nom de la grenouille attesté par la glose βλαχάν d'Hésychius, dont l'authenticité avait été injustement mise en doute⁵³. La forme thématique du toponyme de l'inscription à côté de la forme athématique du nom commun de la glose a son parallèle exacte dans d'autres doublets tels Φύλακος (nom propre et épithète d'Héraclès) à côté de φύλαξ (« gardien »), Κόρακος (nom propre) à côté de κόραξ (« corbeau »), Ἰέρακος (nom propre) à côté d'ιέραξ (« faucon »), Ἀλώπεκος (nom de héros) à côté d'άλώπηξ (« renard »), etc. Il est intéressant de noter qu'en Thessalie voisine on connaît le nom propre Βλίχανος qu'il faut rapprocher de la glose d'Hésychius βλίχανον (à corriger en βλίχανον)· βάτραχον καὶ βλίχαν⁵⁴.

Les six gloses d'Hésychius qui viennent d'être examinées et confrontées à de récentes découvertes épigraphiques ne confirment pas seulement la valeur que garde son lexique, malgré les nombreuses fautes de la tradition manuscrite. Elles soulignent aussi à quel point pour le progrès de la connaissance de la langue grecque — et en particulier de ses dialectes autres que l'attique — études épigraphiques et philologiques — pour reprendre le titre de l'œuvre classique de Louis Robert⁵⁵ — doivent aller de pair. Aujourd'hui plus que jamais, il faudra se défier de la dangereuse illusion qu'il serait possible d'accéder à une connaissance approfondie du monde grec antique sans se pencher sur sa langue dans toute la richesse de sa grande diversité.

*

* *

53. Voir les éditions de M. Schmidt et K. Latte, *s. v.*

54. Pour les références, voir M. B. Hatzopoulos, « Artémis Digaia Blaganitis en Macédoine », *BCH* 111, 1987, p. 401, n. 13b.

55. L. Robert, *Études épigraphiques et philologiques*, Paris, 1938.

MM. Georges LE RIDER, François CHAMOIX, Pierre AMANDRY et Jean LECLANT interviennent après cette communication.

M. Paul BERNARD présente les observations suivantes :

« Notre confrère G. Le Rider vient de souligner tout ce que nous apporte de neuf la communication de M. M. Hatzopoulos, que nous avons élu il y a peu correspondant étranger de notre Académie. Ce n'est pas tous les jours, en effet, que l'on voit un historien se tourner vers un lexicographe et commenter en vrai philologue les gloses les plus énigmatiques pour leur arracher ce qu'elles peuvent receler de réalité historique. Les *Ethnika* d'Étienne de Byzance parce qu'elles s'attachent à recenser les ethniques, et le lexique de Pollux parce qu'il se présente comme un dictionnaire thématique des *realia* de la culture matérielle grecque, ont été davantage sollicités qu'Hésychius et nous gardons tous en mémoire comment L. Robert avait su les utiliser. La sécheresse d'Hésychius, pur lexicographe et grammairien, n'est à première vue guère attirante pour un historien, si curieux soit-il des sources périphériques à sa spécialité. M. Hatzopoulos nous a montré cependant tout ce qu'on pouvait en tirer en confrontant les gloses du dialecte macédonien que nous a conservées cet auteur avec la documentation épigraphique. Car l'autre nouveauté, ce sont des inscriptions, choisies dans la masse de celles que livre généreusement, année après année, le sol de la Macédoine antique. Celles que nous a présentées aujourd'hui M. Hatzopoulos et qui sont pour la plupart encore inédites contribuent toutes à éclairer des aspects inconnus ou mal connus de la prosopographie, de la topographie urbaine, des institutions et des cultes de la Macédoine. Trois des questions abordées par M. Hatzopoulos m'ont suggéré quelques réflexions marginales.

La glose sur les péliganes

La première de ces réflexions concerne les *péliganes*, attestés pour la première fois par un document épigraphique en Macédoine. M. Hatzopoulos nous a rappelé que l'usage de ce nom pour désigner le corps des bouleutes dans une cité et, par extension, "les dignitaires" (οἱ ἔνδοξοι), était connu de Strabon qui, dans sa *Géographie*, le signale chez les Thesprotes, les Molosses et les Macédoniens (VII, fragment 2), tandis qu'Hésychius en fait état "chez les Syriens", c'est-à-dire dans la Syrie séleucide ou, de façon plus large, dans l'empire des Séleucides au Proche-Orient. Il nous a également appris qu'une inscription récemment décou-

verte à Dion confirme l'origine macédonienne de ce terme que P. Roussel avait pressentie en publiant un décret de Laodicée-sur-Mer nommant les *péliganes* de la ville. Je me suis demandé quelle avait été la source d'Hésychius. Certainement pas le livre VII de la *Géographie* de Strabon d'où est tiré le passage de cet auteur que nous citons ci-dessus, et qui ne concerne que la Grèce du Nord¹. Les *péliganes* n'apparaissent pas davantage dans la description du Proche-Orient que nous possédons au complet dans la deuxième partie du livre XV et dans le livre XVI de cet ouvrage et qui correspond à l'extension orientale de l'empire séleucide. On ne peut exclure qu'il en ait été question dans quelque endroit des 47 livres des *Commentaires historiques* du même Strabon qui prenaient la suite des *Histoires* de Polybe à partir de 146 av. J.-C. Mais hormis une glose tardive à la *Souda* qui ne donne que le titre, l'existence de l'ouvrage est attestée pour la dernière fois par Tertullien et l'insignifiance des fragments survivants², tous connus par la tradition indirecte³, semble indiquer qu'à l'inverse de la *Géographie* les *Commentaires historiques* furent très tôt perdus ou qu'en tout cas ils furent très peu lus et peu diffusés à l'époque byzantine. Ils n'ont en tout cas jamais été mis à contribution dans les différents *Excerpta* que l'on a alors confectionnés et d'où proviennent bon nombre de fragments de la *Géographie*. On est donc renvoyé soit à Polybe, qui mentionne en 220 av. J.-C. les *péliganes* de Séleucide-du-Tigre sous une forme corrompue (V, 54, 10), mais justement corrigée par P. Roussel, correction confirmée maintenant par l'inscription de Dion, soit à un autre historien comme Posidonios qui traitait lui aussi de la suite de Polybe⁴, mais dont l'œuvre n'avait pas été oubliée comme l'avaient été les *Historika Hypomnēmata* de Strabon.

La glose d'Hésychius est précieuse non seulement par son contenu intrinsèque, dont M. Hatzopoulos a su tirer tout le parti qu'il fallait, mais aussi par l'orientation qu'elle suggère sur les lectures que faisait son auteur. Ce n'est pas à travers la géographie ou l'histoire de la Macédoine que le lexicographe en est venu à connaître l'appellation si particulière que portaient les bouleutes dans les villes de la Macédoine et dans les fondations macédo-

1. Dans cette notice la mention des *péliganes* est liée au développement que Strabon consacre à l'oracle de Dodone qui lui inspire une réflexion étymologique sur l'origine du nom des *peleiai*, ces vieilles femmes qui interprétaient le vol des colombes sacrées (*peleiai*), appellations que l'auteur met en rapport avec l'adjectif πέλαιος, dénotant une couleur blanchâtre ou grise, en l'occurrence celle des cheveux des personnes âgées.

2. *FGrH* 91.

3. Outre le passage de Tertullien, les fragments proviennent tous de Flavius Josèphe et de Plutarque.

4. *FGrH* 87/F 1-27, p. 29-46 ; J. Malitz, *Die Historien des Posidonios (Zetemata, 79)*, 1983.

niennes au Proche-Orient, ni non plus à travers l'usage du nom dans les régions voisines de la Grèce du Nord, mais probablement par l'intermédiaire de quelque notice relative à l'empire séleucide lui-même ou ce qu'il était devenu entre les mains de Rome puis de Byzance. A l'époque d'Hésychius il y avait longtemps que la Macédoine, depuis la défaite de Pydna (168 av. J.-C.), avait disparu de la scène internationale, alors que la Syrie n'avait jamais perdu l'éminence à laquelle l'avait élevée la dynastie de Séleucos. Sous les empereurs de Rome puis sous ceux de Byzance Antioche était restée la grande capitale de l'Orient hellénisé, éclipsant peu à peu Alexandrie par son importance politique et stratégique, longtemps rivale par la splendeur de ses monuments de Constantinople elle-même, jouant, du fait des conflits permanents avec les Parthes puis avec les Sassanides, le rôle de bastion protecteur de l'Empire face à la menace perse, et, depuis Constantin, servant de quartier général au *Comes Orientis* et au *Magister militum per Orientem*⁵. L'histoire du passé séleucide de cette province, pièce maîtresse de l'Empire, était certainement davantage présente à l'esprit des contemporains d'Hésychius que celle de la Macédoine. La figure d'Alexandre elle-même s'identifiait bien davantage avec ses conquêtes orientales qu'avec le berceau de sa puissance. On comprend mieux pourquoi chez Hésychius les *péliganes* renvoient à la "Syrie".

Le nom Péritas.

M. M. Hatzopoulos a bien montré à propos du nom *Péritas* combien avait été laborieuse l'élucidation du sens de ce terme, à la fois appellatif et anthroponyme macédonien, dont les attestations se sont multipliées depuis la liste dressée en 1938 par I. I. I Russu⁶ aussi bien dans sa terre d'origine que dans le Proche-Orient hellénisé, et nom également du chien favori d'Alexandre. La signification en avait été pressentie dès qu'on se fut avisé qu'il devait s'agir d'un composé de *περι-*, et de la racine du verbe *εἶμι*, *ἰέναι* (cf. l'adjectif verbal *-ιτός* attesté en composition). C'est ainsi que le dictionnaire de Pape-Benseler (3^e éd., 1863-1870) expliquait le nom du chien d'Alexandre : "Herumtrotter", "qui fait des rondes"⁷. D'autres pourtant préféraient mettre *Péritas* en rapport avec le

5. Gl. Downey, *A History of Antioch in Syria from the Arab Conquest*, Princeton, University Press, 1961, *passim*.

6. « Macedonica. Osservazioni sulla lingua e l'etnografia degli antichi Macedoni », *Ephem. Dacoromana* 8, 1938, p. 105-232.

7. C'est également cette racine que C. F. Hermann, *Griech. Monatskunde*, p. 114, retrouvait dans le nom du mois macédonien *peritios* qui aurait fait allusion à quelque procession. De même O. Hoffmann, *Die Makedonien, ihre Sprache und ihr Volkstum*, 1906, p. 107 sq.

nom du mois macédonien *peritios* (février), lui même dérivé de celui de la fête macédonienne des *Peritia* que nous faisons connaître une glose d'Hésychius qu'il avait fallu corriger, l'un et l'autre termes étant visiblement apparentés au nom propre⁸. Le chien d'Alexandre aurait été appelé d'après le mois de sa naissance ou celui de son acquisition, tout comme une chienne péonienne du même Alexandre qui portait le nom incontestablement calendaire de *Triakas*, née ou acquise "le trentième du mois"⁹. Les *Péritas* se seraient appelés "Février" tout comme *Nouménios* emprunte son sens à la nouvelle lune. D'autres encore voyaient dans *Péritas* un hypocoristique en *-της* de noms propres composés comme *Περίτιμος*, *Περιτέλης*¹⁰ ou même *Περικλήης*, *Περίκλειτος*, etc.¹¹ M. Hatzopoulos a justement rendu hommage à J. Kalléris dont le livre *Les anciens Macédoniens*, I (1954), II/1 (1976), bien qu'il ait été écrit avant l'essor de l'archéologie macédonienne et l'enrichissement considérable de la documentation qui en a découlé, demeure un ouvrage de référence essentiel : c'est en effet Kalléris qui, en rétablissant la forme *περιίται*, au lieu de *περιήτες* *μὲν οἱ φύλακες* dans la première partie de la glose d'Hésychius citée plus haut, fixa définitivement le sens de "gardien" pour l'appellatif macédonien *περίτας*, et le nom propre macédonien correspondant, confirmant du même coup l'étymologie *περι* + racine du verbe *ίέναι*¹². Il restait à répondre à une question : quelle est la divinité qualifiée de "gardienne" en l'honneur de laquelle se célébraient les *Peritia* et sous l'égide de laquelle était placée le mois de *peritios* ? La réponse, est venue cette fois d'une brillante intuition de M. Hatzopoulos qui, retrouvant dans deux inscriptions de Thessalonique du milieu du II^e siècle ap. notre ère le nom d'un même personnage mentionné une première fois en qualité de président des *péritastes* et une seconde fois en tant que président des "dévots d'Héraclès", en conclut qu'il s'agissait d'une seule et même association vouée au culte d'Héraclès *Peritas*.

8. Fr. Jeschomek, *De nominibus quae Graeci pecudibus domesticis indiderunt*, diss. Königsberg, 1885, p. 25 ; A. Fick, Fr. Bechtel, *Die griechischen Personennamen nach ihrer Bildung erklärt*, 2^e éd., 1894, p. 298 ; F. Mentz, « Die klassische Hundennamen », *Philologus* 88, 1933, p. 199.

9. Pollux, V, 46 ; F. Mentz, *art. cit.* (n. 8), p. 421.

10. O. Hoffmann, *op. cit.* (n. 7), p. 228.

11. G. Redard, *Les noms grecs en -της, -τις et principalement en της, τις. Étude philologique et linguistique*, 1949, p. 196. L'auteur n'exclut pas non plus l'hypothèse, tout aussi peu satisfaisante, qu'il puisse s'agir de la « naturalisation d'un nom étranger ». O. Masson, dans *ZPE* 55, 1984, p. 134, republiant une épitaphe funéraire de Béroia contenant trois noms macédoniens sur quatre (Dionysios, fils de Pantauchos, et Laomaga, fille de Péritas), donne une liste (incomplète) des attestations de *Péritas*, mais ne dit rien sur son étymologie et sa signification.

12. *Op. cit.*, I, p. 247 ; II, p. 563. Les éditions de la *Vie d'Alexandre* de Plutarque (61) postérieures à la publication du livre de Kalléris continuent de faire état de l'explication calendaire du nom du chien d'Alexandre : J. R. Hamilton (Oxford, 1969), p. 170 ; E. Flacelière (Belles Lettres, 1975), p. 250.

Cette épiclèse, nous dit M. Hatzopoulos, se retrouve sous une forme atticisante dans quelques inscriptions qui mentionnent en Macédoine un Héraclès φύλακος¹³. Au terme d'une enquête longue de près d'un siècle et demi, qui commence avec la première édition scientifique d'Hésychius par M. Schmidt dans les années 1858-1868 et qui trouve sa conclusion dans la communication que vient de faire aujourd'hui devant nous M. Hatzopoulos, la réalité de la Macédoine historique rejoint l'énigmatique glose du lexicographe byzantin et lui renvoie, épurée et avivée, la lumière qu'elle lui avait empruntée pour mieux se dévoiler à nous. Cette fonction de "gardien", assumée par le héros et liée en Macédoine aux épithètes jumelles de *Péritas* et de *Phylakos*, ainsi qu'à celle de *Propylaios*¹⁴, est commune à l'ensemble du monde grec où Héraclès est le protecteur des maisons dont il garde les entrées. A cet endroit plus exposé que tout autre aux menaces extérieures sa puissance apotropaïque est évoquée soit par une représentation du héros en pied ou celle de sa massue, soit par une formule écrite témoignant de sa présence ennemie du mal qui pourrait se présenter¹⁵. On retrouve ce formulaire gravé au III^e siècle av. notre ère sur une monumentale habitation rupestre de la lointaine Médie, au lieu dit Karafto, témoignage incontestable d'une présence grecque dans ce canton reculé, peut-être celle d'un administrateur doublé d'une garnison militaire : "Héraclès habite ici. Qu'aucun mal n'y pénètre."¹⁶

Le chien favori d'Alexandre nommé *Péritas* qu'il avait élevé lui-même nous reporte à la jeunesse du roi en Macédoine et non pas, comme on le dit souvent, à son expédition orientale où Alexandre avait autre chose à faire que de s'occuper du dressage d'un chiot. Le qualificatif d'*indikôn* transmis par ces textes¹⁷ fait simplement allusion à sa race¹⁸, que les Grecs ont connue bien avant l'époque d'Alexandre par l'intermédiaire de l'empire achéménide¹⁹, et non

13. V. Allamami-Souri, « Héraclès Kynagidas et les kynègoi : nouveaux documents épigraphiques de Béroia » (en grec), dans *Ancient Macedonia*, 5, 1993, p. 88 sq.

14. Voir l'article de M^{me} Y. Allamami-Souri cité à la note précédente, p. 88 sq.

15. O. Weinreich, dans *Arch. f. Religionswiss.*, 1915, p. 8-18 ; Gruppe, *PW*, Suppl. III, col. 1013 ; H. Seyrig, dans *Syria* 24, 1944-1945, p. 77 sqq. ; L. Robert, *Hellenica* 13, 1965, p. 266, n. 1 ; P. Bernard, dans *Studia Iranica* 9, 1980/2, p. 301-324, notamment p. 304 sq.

16. Sur Karafto, dans l'Azerbaïdjan iranien, voir mon article cité à la n. précédente.

17. Plutarque, *Vie d'Alexandre* 61 (d'après Potamos de Lesbos, qui vécut sous Auguste et Tibère, auteur d'un ouvrage sur Alexandre) ; Théopompe, *FGrH* 115/F340 (Pollux, V, 42).

18. Un croisement de chienne et de fauve : Aristote, *Hist. Anim.* 8, 28.

19. Hérodote, I, 192 (bourgs de Babylonie où l'on élevait des chiens indiens pour le satrape de Babylone) ; VII, 187 (chiens indiens accompagnant l'armée de Xerxès en Grèce) ; Xénophon, IX, 1 (chiens « indiens » recommandés pour la chasse aux cervidés). En 500 av. J.-C. une tablette de Persépolis récemment publiée enregistre l'arrivée à Suse en provenance de l'Inde de quatre chiens et de leurs maîtres-chiens : G. Giovinozzo, dans *Annali dell'Ist. Orient. di Napoli* 54/1, 1994, p. 39 (référence que je dois à P. Briant).

à l'épisode indien de la conquête, quand le roi se vit offrir d'authentiques molosses indiens réputés pour leur combativité indomptable, capables de venir à bout des lions et même, disait-on, des éléphants²⁰. Rappelons à ce propos que la chasse au lion peinte sur la façade de la tombe de Philippe²¹ à Vergina confirme les données textuelles sur la présence de ces fauves dans la Grèce du Nord à l'époque antique²², et que l'on y voit le jeune Alexandre et son père attaquer à cheval une bête cernée par des chiens²³. A la mort de *Péritas* Alexandre passait pour avoir fondé une ville à son nom pour immortaliser son souvenir²⁴: fable absurde inspirée par la malveillance et à laquelle la fondation de *Boukephalia* servit sans doute de prétexte²⁵. Le nom choisi par Alexandre pour son chien était ainsi des plus parlants : *Péritas* veillait en fidèle gardien sur son maître. Il avait également ses lettres de noblesse puisqu'il servait aussi d'épithète à Héraclès, protecteur de la dynastie macédonienne.

Parmi les porteurs du nom de *Péritas* il en est un qui est passé pratiquement inaperçu et qui présente pourtant un intérêt particulier pour l'histoire des institutions dans le Proche-Orient hellénistique²⁶. Il est vrai que la mention de ce personnage vient d'un ouvrage byzantin tardif, les *Histoires* de J. Tzétzès, que les historiens et les philologues de l'Antiquité classique n'ont guère l'habitude de consulter et dont on doit concéder qu'il est à utiliser avec précaution, car l'esprit critique de l'auteur est loin d'être

20. Diodore, XVII, 92 (commentaire bien informé de P. Goukowsky, éd. Belles Lettres, p. 248 sq.); Strabon, XV, 1, 31; Élien, *Hist. Anim.* VIII, 1; Quinte Curce, IX, 1, 31-34. Aristobule, *FGrH*, 139/140, se rapporte aussi probablement à l'épisode indien. Cf. également Strabon, XV, 1, 37 (Mégasthène). Chez Pline, VIII, 149-150, anecdote fictive selon laquelle c'est le roi des Albains qui offre des chiens à Alexandre.

21. M. Andronicos, *Vergina. The Royal Tombs*, 1984, fig. aux p. 102 sq.

22. Hérodote, VII, 126 (limite de l'habitat des lions en Grèce entre le Nestos à l'est et l'Achéloos à l'ouest); VII, 1265 (chameaux de l'armée de Xerxès attaqués par des lions dans la région du bassin supérieur de l'Echédoros); Xénophon, *Cynégétique* XI, 1 (Pinde, Pangée, Kittos d'Outre-Macédoine).

23. Les chiens qui sur cette peinture traquent le lion ne sont pas particulièrement de grande taille, comme l'étaient les chiens de race indienne (Xénophon, IX, 1), et l'on ne cherchera pas à en faire de toute force des chiens « indiens » en supposant que la glorification de la chasse royale exigeait que le caractère redoutable du fauve ne fût point diminué par la taille de ses assaillants. Même quand ils sont représentés avec certains traits léonins il est impossible de dire si ces animaux appartenaient vraiment à cette race ou à telle autre réputée, elle aussi, pour sa férocité, tels les molosses : voir par exemple les statues de chiens à Persépolis : T. S. Kawami, dans *AJA* 90, 1986, p. 260-263, pl. 15, fig. 1-3; à Athènes le chien du Céramique : *ibid.*, pl. 15, fig. 4. Pour la présence de chiens de race indienne à Suse voir ci-dessus n. 19.

24. Voir les textes cités à la n. 17.

25. Les historiens passent généralement sous silence, et avec raison, cette tradition. J. G. Droysen l'évoque (*Histoire de l'Hellénisme*, trad. A. Bouché-Leclercq, 3, p. 685), mais pour la mettre en doute. En revanche P. Green, *Alexander of Macedon 356-323 B. C. A Historical Biography* (1974, puis 1991), p. 402 sq., ne fait preuve d'aucun scepticisme.

26. La seule allusion à ce *Péritas* que je connaisse est faite par G. I. Downey dans son histoire d'Antioche, *op. cit.* (n. 5), p. 67, n. 55.

toujours à la hauteur de son érudition. Dans le cas présent il n'y a cependant pas de raison de mettre en doute l'information qu'il nous transmet. Dans la notice 118 du chapitre VII de ses *Histoires*²⁷ consacrée à l'origine du nom de la ville d'Antioche de Syrie, Tzétzès rapporte deux traditions sur l'origine du nom de cette ville, l'une selon laquelle son fondateur Séleucos I^{er} l'aurait nommée d'après son père, l'autre qui fait dériver son nom de celui de son fils, le futur Antiochos I^{er} Sôter. Écartant avec raison la seconde²⁸, Tzétzès invoque à l'appui de la première le témoignage de trois personnages, *Attaios* (Ἀτταῖος), *Périttas* (Περιτταῖς), *Anaxicrate*, qui étaient les “préposés aux constructions” de Séleucos, κτισμάτων ἐπιστάται (vers 173-174, 176), et qui, à ce titre, savaient exactement de quoi il retournait, ainsi que celui d'*Asclépiodore*, le “dioécète” ou ministre des finances (vers 175), lui aussi certainement bien informé²⁹. Si les anthroponymes *Anaxicrate* et *Asclépiodore* n'ont rien que de très banal, celui de *Péritas-Périttas*³⁰ comme aussi celui d'*Attaios*, dans lequel il faut reconnaître soit un *Attalos* soit un *Ad(d)aios*³¹ sont tous deux caractéristiques de la Macédoine et trop particuliers pour qu'on puisse supposer qu'un auteur, pour faire plus vrai, ait inventé ces personnages dont l'anthroponymie trahit une origine macédonienne confirmant indirectement la fonction qu'il leur attribue. Cela supposerait que le faussaire ait été doté de connaissances historiques peu communes : ce n'était le cas ni de Tzétzès lui-même ni de l'auteur plus ancien par l'intermédiaire duquel ce renseignement était parvenu à ce dernier, un certain Pausanias de Damas (rien à voir avec le Périégète bien connu) qui, au IV^e siècle de notre ère, avait écrit un traité sur la fondation d'Antioche³².

27. Éd. P. A. Leone (1968), VII, v. 163-176.

28. Sur les raisons que l'on a d'écarter une éponymie tirée du nom du fils de Séleucos, voir Gl. Downey, *op. cit.* (n. 5), p. 581 sq., qui cite, outre Pausanias de Damas, les témoignages en faveur du père du fondateur chez Strabon, XVI, 2, 4 (749), Appien, *Guerres syr.* 57, Justin, XV, 4, 8, l'*Antiochikos* de Libanius (XI, 93), d'après les meilleurs manuscrits, le commentaire d'Eusthate à Denys le Périégète, 918. Le Lucien auquel Tzétzès attribue l'homonymie d'Antioche dérivée du fils de Séleucos est le théologien chrétien de la fin du III^e-début du IV^e siècle, originaire d'Antioche et qui enseigna dans cette ville.

29. Ces personnages et Pausanias de Damas sur qui s'appuie Tzétzès (*infra*) qui fait état de leur témoignage avaient pu écrire des traités sur leur propre expérience, comme l'ouvrage de Procope qui porte justement le titre de Περὶ κτισμάτων. Dans son édition des *Histoires* (n. 27) P. A. Leone les fait figurer dans l'index des auteurs.

30. Περιτταῖς, malgré le redoublement du τ et la différence d'accentuation, n'est rien d'autre que Περύτας.

31. Le nom s'écrit le plus souvent avec un seul δ mais la forme avec la consonne redoublée est attestée. Ch. Harder, *De Ioannis Tzetzae historiarum fontibus quaestiones selectae*, diss. Kiel, 1886, p. 75, corrige en Ἀτταλος.

32. *FGrH* 854. Sur ce Pausanias voir Gl. Downey, *op. cit.* (n. 5), p. 36 sq. et 581 sq. L'auteur n'a pas manqué de mentionner parmi les sources historiques sur Antioche et la Syrie séleucide les noms d'*Attaios*, de *Peritas* et d'*Anaxicrate* (p. 25). Pour les autres sources et notamment Malalas, qui lui-même cite Pausanias « le chronographe », voir *ibid.*, p. 37-44.

En fait nous sommes là en terrain connu. Le rapprochement s'impose avec les " commissaires aux constructions publiques ", qui, dans les villes grecques, formaient un collège de magistrats aux fonctions temporaires chargés d'organiser, souvent en collaboration avec l'architecte, la construction d'un édifice public, de surveiller l'exécution des travaux et de payer les dépenses afférentes avec des fonds qu'ils recevaient de l'État. Ils sont bien connus à Athènes où ils portaient le nom d'ἐπιστάται τῶν (δημοσίων) ἔργων, ou encore dans cette même ville et en d'autres lieux ceux d'*ergéplastates*, d'*epimélètes* ou de *teichopoioi* pour la construction des remparts, de *hiéropes* ou de *naopes*, quand il s'agissait d'édifices religieux³³. La fondation de villes nouvelles dont Séleucos et ses descendants couvrirent l'Orient de la Méditerranée à l'Iaxarte³⁴ nécessitait le recours à des personnages investis de responsabilités et de compétences analogues. D'après le rôle que jouèrent dans la fondation d'Alexandrie, outre Alexandre lui-même³⁵, Deinocratès de Rhodes et Cléomène³⁶, on peut penser que les " commissaires aux constructions " de Séleucos I^{er} auxquels Tzétzès fait allusion aidèrent le roi dans le choix des sites en tenant compte de leurs avantages géographiques, stratégiques et économiques, dessinèrent le tracé des remparts et les grandes lignes de l'organisation intérieure des villes en fonction de leur assise topographique, et fixèrent dans ce cadre général l'emplacement des principaux bâtiments publics civils et religieux dont ils supervisèrent l'édification. Une inscription de Colophon datée des dernières années du IV^e siècle av. notre ère, et relatant les mesures prises par les Colophoniens quand ils décidèrent de refonder leur cité en englobant dans une enceinte commune la ville ancienne abandonnée et la ville qu'ils habitaient alors, donne, pour une période qui est pratiquement celle où Séleucos allait se lancer dans sa politique d'urbanisation de l'Orient, une bonne idée de l'activité de ces commissaires³⁷: " On désignera dix

33. F. G. Maier, *Griechischen Mauerbauinschriften*, 2 vol. (Vestigia, 1-2), Heidelberg, 1959-1961, notamment vol. 2 (1961), p. 42-50; A. Wittenburg, *Griechische Baukommissionen des 5. und 4. Jahrhunderts*, diss. Munich, 1978, *passim*; je dois la connaissance de cet ouvrage à M^{lle} M.-Chr. Hellmann. Pour une vue d'ensemble sur les divers sens du mot épistate la notice de F. Chavannes dans le Daremberg-Saglio (1892) est encore utile.

34. Pour le seul Séleucos I^{er} cinquante-neuf selon Appien, *Guerres syr.* LVII, soixante-quinze selon Malalas, Dindorf éd., p. 203 (d'après Pausanias) et Tzétzès, *Historiae* VIII, v. 171. On ne peut pas toujours dans ce domaine distinguer l'action de Séleucos I^{er} père de celle de son fils Antiochos.

35. Arrien, III, 1, 1-2 avec les autres sources et le commentaire de l'édition de A. B. Bosworth.

36. H. Berve, *Das Alexanderreich auf prosopographischer Grundlage*, 1926, II, n^{os} 249 et 431 et surtout maintenant G. Le Rider, dans *BCH* 121, 1997, p. 71-93.

37. B. D. Meritt, dans *Am. J. Philology* 56, 1935, p. 357-397, avec les corrections de L. Robert, dans *Rev. Philologie*, 1936, p. 158-164 (= *Opera Minora*, II, p. 1237-1243); F. G. Maier, *op. cit.* (n. 33), n^o 69. Ce texte a été utilisé par R. Martin dans son ouvrage *L'urbanisme dans la Grèce antique*, Paris, 1974, p. 55 sq.

personnes qui examineront comment tracer et compléter l'enceinte pour qu'elle soit la plus forte possible, et qui, après enquête, choisiront l'architecte qui leur paraîtra le plus capable de conduire les travaux des remparts, qui décideront du salaire de l'architecte et se procureront de l'argent auprès des étrangers, qui établiront le réseau des rues et des lotissements et mettront ces derniers en vente à des conditions avantageuses, et veilleront à ce que soient réservés les emplacements de l'agora, des ateliers et de tous les bâtiments publics nécessaires." Il est probable que dans le courant de leur existence les villes de l'Orient séleucide, chaque fois qu'elles eurent à entreprendre quelque construction publique, eurent recours, comme le faisaient les autres cités grecques, à de semblables commissaires nommés par elles et responsables devant elles, mais qu'au moment même de leur fondation, ces commissaires durent être des officiers-royaux dépendant directement du souverain qui aurait pu les utiliser dans l'établissement de plusieurs colonies³⁸. Telle était sans doute la position des trois personnages *Périttas*, *Attaios* et *Anaxicrate* nommés par Tzétzès d'après Pausanias de Damas à propos de la fondation d'Antioche et nous avons vu pourquoi ce renseignement doit être pris au sérieux. C'est peut-être ce même Pausanias de Damas qui prête sa caution à une information complémentaire sur la fondation d'Antioche conservée chez cet autre chroniqueur byzantin Malalas, par ailleurs si fertile en inventions. Au milieu d'un récit encombré d'éléments fabuleux sur la fondation par Séleucos des villes de la Syrie du Nord, émerge soudain la mention de l'architecte, un certain *Xénarios* qui aurait présidé à la construction des remparts d'Antioche³⁹. On retrouverait ainsi, scindée entre ces deux auteurs, l'étroite association de l'architecte et des commis-

38. La seule attestation qu'on connaisse jusqu'à présent dans le Proche-Orient hellénisé d'un « préposé aux constructions » est une inscription tardive dans un sanctuaire nabatéen de la déesse Allat à Iram qui mentionne un nommé Annianos qui se dit *ὁ ἐπιστάτης τοῦ ἔργου* : M. R. Sagnac, dans *CRAI*, 1932, p. 226 ; *Rev. bibl.*, 1933, p. 406 et surtout P. Roussel, dans *REG*, 1934, p. 254. Bien qu'unique cette mention garantit que la fonction avait gagné ces régions, portée par la colonisation grecque.

39. *Chronographie* VIII, p. 200, Dindorf éd. = *FgrH* 854/F10 (25). Le nom doit être lu *Xénarios* et non *Xénaio*s : Gl. Downey, *op. cit.* (n. 5), p. 70. L'auteur a bien fait le lien entre les commissaires et l'architecte (*ibid.*, p. 70, n. 67), mais les rapprochements avec les inscriptions grecques relatives aux « Baukommissorien » obligent à inverser le lien de subordination qu'il établit entre eux : les commissaires ne sont pas les « assistants » de l'architecte ; c'est celui-ci qui est responsable devant eux. L'architecte travaille en étroite collaboration avec la commission, mais il n'en fait qu'exceptionnellement partie : commission de 307-306 pour les remparts d'Athènes et du Pirée : F. G. Maier, *op. cit.* (n. 33), 1, n° 11, p. 58 ; inscr. d'une ville de la mer Noire au III^e siècle de notre ère : *ibid.*, n° 86, p. 279 sq. Ce *Xénarios*, nom dont je ne connais pas d'autre exemple, figure dans la prosopographie séleucide de J. D. Grainger, *A Seleucid Prosopography and Gazetteer*, 1997, p. 616, mais la mention d'une statue qui lui aurait été consacrée repose sur une lecture fautive du texte de Malalas.

saires aux constructions que nous font connaître les inscriptions grecques : sur ce point, mais il en est d'autres aussi dans ces récits de fondation des colonies de la Séleucide⁴⁰, Malalas laisse filtrer quelques-unes des réalités de l'histoire.

L'Artémis de la Grenouillère

Pour terminer, M. Hatzopoulos a rappelé en les précisant les conclusions d'une étude qu'il avait publiée dans le *BCH* 111, 1987, p. 397-412, à propos d'une Artémis de la région de Vergina-Aigéai qualifiée de Βλαγανίτις ou de ἐν Βλαγάνοις à laquelle on consacrait les esclaves que l'on voulait affranchir. L'explication de l'épithète *Blaganitis* et du toponyme *Blagana* est venue du rapprochement entre l'un des actes d'affranchissement et une autre glose d'Hésychius. L'inscription en question, demeurée inédite depuis que Ch. Edson et J. M. R. Cormack l'avaient copiée en 1936 et qui avait disparu depuis, M. Hatzopoulos en a retrouvé l'estampage à l'Institute for Advanced Study de Princeton et la provenance dans une photocopie du carnet des deux épigraphistes conservé au siège des *Inscriptiones Graecae* à Berlin. Dans cet acte d'affranchissement, dont il était désormais établi qu'il avait été exposé avec les autres dans un même sanctuaire de la région de Vergina-Aigéai, la divinité était dite cette fois τῶν βατράχων. M. Hatzopoulos reconnut alors dans les formes Βλαγανίτις, Βλάγανα une adaptation au phonétisme macédonien, qui substitue sporadiquement la sonore à la sourde, d'une forme locale athématique βλαχάν qu'Hésychius glose comme βάτραχος. M. Hatzopoulos souligne à juste titre que cette Artémis "des grenouilles" ou "de la Grenouillère" est tout à fait à sa place dans cette région des rives marécageuses de l'Haliaeomon.

Là où je m'écarterai du commentateur c'est lorsqu'il considère, s'appuyant sur une suggestion orale de L. Robert, que l'épithète portée par cette Artémis n'a pas d'autre signification que toponymique : la déesse s'appellerait ainsi tout simplement parce que son sanctuaire se trouvait être par hasard dans une région peuplée de batraciens. Il me paraît que cette épiclèse est beaucoup plus qu'une simple référence toponymique. Elle exprime en même temps l'un des aspects les plus anciens de la nature même de la divinité que les Grecs ont appelée Artémis et dénote le lien bien

40. P. Chuvin, dans *Géographie historique du Proche-Orient (Syrie, Phénicie, Arabie grecques, romaine, byzantine)*, P.-L. Gatier, B. Helly et J.-P. Rey-Coquais dir., Paris, CNRS., 1989, p. 99 sq.

connu de la déesse avec l'élément humide, notamment les eaux stagnantes, que l'auteur a évoqué lui-même dans un précédent article du *BCH* mais qu'il n'a pas retenu⁴¹. Tout en les mentionnant il hésite à rapprocher des figurines de grenouilles en serpentine verte recueillies sur le site préhistorique voisin de Néa Nikomédeia. Le rapprochement, à mon avis, s'impose : ces figurines ne sont pas de simples reproductions de caractère profane d'un animal familier ; elles incarnent l'animal consacré à la déesse des marais, la future Artémis *Blaganitis*. A l'époque historique le culte d'Artémis *Limnatis*, *Limnaia* est bien attesté dans toute la Grèce, notamment dans l'Arcadie (où s'ajoute le culte d'Artémis *Stymphalia*) et la Laconie⁴². La légende rapportait qu'arrivant en Lycie avec ses jumeaux Artémis et Apollon dont elle venait d'accoucher à Délos, Létô avait transformé en grenouilles les paysans de l'endroit qui l'avaient empêchée de se désaltérer à l'étang où ils étaient en train couper osier et joncs. C'est à l'emplacement même de cette métamorphose qu'avait été élevé à l'époque archaïque le sanctuaire du Létôon de Xanthos consacré à la triade Létô-Artémis-Apollon sur un terrain marécageux, gorgé des eaux de plusieurs sources dont notre confrère H. Metzger sait mieux que quiconque combien elles ont compliqué la tâche des archéologues. Même si ce mythe, dans la forme qu'il a chez Ovide (*Métamorphoses* VI, 317-381) et chez Antoninus Liberalis (*Métamorphoses* XXXV), et tel qu'en donne une saisissante illustration le bassin de Latone dans le parc de Versailles, est de date relativement récente⁴³, il n'est pas interdit de penser qu'il reflète à la fois le culte d'une antique déesse-mère fréquemment associée aux eaux dans les religions anatoliennes et qui a été identifiée avec Létô⁴⁴ et celui d'une Artémis, sa fille, déesse des marais.

41. M. Jost, *Sanctuaires et cultes d'Arcadie* (École française d'Athènes, Études péloponésiennes, IX), 1985, p. 397, dit très bien à propos de la déesse de Limnai où Artémis avait un temple célèbre : « L'épiclèse se chargeait ainsi d'une double signification : elle correspondait à la fois à une origine géographique et à une fonction de la déesse. »

42. M. Jost, *op. cit.* (n. 41), p. 397-400.

43. Dans le préambule de la fable XXXV Antoninus Liberalis cite comme antécédents Ménécrate de Xanthos, auteur de *Lykiaka* au IV^e siècle av. J.-C., et les *Métamorphoses* du poète hellénistique Nicandre.

44. Les nymphes (*Elyyana*) sont également vénérées au Létôon, en même temps que la maîtresse du sanctuaire : sur leur culte et celui de la triade Létô-Artémis-Apollon voir *Fouilles de Xanthos*, VI, 1979, p. 40 sq., 114 et 155 sq. (H. Metzger, A. Dupont-Sommer, E. Laroche, M. Mayrhofer) ; VII, 1981, p. 4 sq., 14 et 17 sq. (A. Balland) ; IX (1992), p. 14 sq., 47 sq., 161, 175, 178 sqq. et 189 sqq. (A. Bourgarel, H. Metzger, G. Siebert) ; Ch. Le Roy, « De Didymes à Xanthos : Artémis, l'eau et le rocher », dans *Memorial Atalay*, 1991, où l'auteur compare un sanctuaire de source consacré à Artémis récemment découvert à Didymes et les installations du Létôn xanthien ; Id., « la source sacrée du Létôon et son dépôt votif », *Bull. Soc. nat. Antiquaires de France*, 1988, p. 125-131.

